

Délibération n° 06	Conseil Municipal du 15 octobre 2015
Direction Service ENSEIGNEMENT/FORMATION	ENSEIGNEMENT
<p>Le jeudi quinze octobre deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 7/09/015</p> <p>Membres présents : 28</p> <p>Membres ayant donné pouvoir: 5</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 22 Septembre 2015</p> </div>	<p><b>Présents</b> : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Frédéric CADET, Madame Laurence CARON, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Francis LEROY, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Francis LEROY, Madame Marie-Pierre HAGNERE, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir</b> : Madame Martine GHEZAL, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Angélique COUSIN, Monsieur Lucien BONVOISIN,</p> <p><b>Absent excusé</b> : 0</p> <p><b>Votants</b> : 33</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Madame Laurie CAFFIER</p>
Objet : Participation financière des familles pour les classes de neige 2016	
Rapporteur :	Monsieur Sébastien BAILLET
Synthèse de la délibération :	Fixation des tarifs et dates de paiement

Dans le cadre de l'organisation des Classes de Neige 2016, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le montant des participations des familles, payables en 5 échéances mensuelles au Service Enseignement à compter du mois de novembre 2015.

Tarifs du séjour par famille :

➤ **275 € par enfant Étaplois,**

- **175 € par enfant Étaplois dont les parents ont des ressources équivalentes au RSA socle,**
- **575 € par enfant extérieur.**

Le séjour se déroulera du 13 au 20 Mars 2016 à LA CHAPELLE D'ABONDANCE (Haute-Savoie) dans le chalet « Costa Nuova » par l'Association Vacances Loisirs Formation (AVLF) de LILLE pour un montant de 530 € par enfant hors frais de transport (départ le 12 mars au soir et retour le 21 mars 2016 au matin)

En conséquence, mes cher(e)s collègues, je vous demande, si vous en êtes d'accord d'autoriser l'encaissement de la participation des familles.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE

La délibération est adoptée par **32 voix pour et 1 contre.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire  
en vertu de sa publication  
et de sa transmission au Contrôle de  
légalité le (voir visa)*

Le Maire

Philippe Fait

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille



REÇU LE

10 NOV. 2015

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

